

République Française  
Département du Doubs  
Canton de Maîche  
Arrondissement de Montbéliard  
  
Commune de Cernay-l'Église  
INSEE 25108

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la commune de CERNAY L'ÉGLISE 25120

Séance du 13 avril 2022

Nombre de membres

en exercice : 11  
présents : 9  
volants : 9  
ayant donné procuration : 0  
absents excusés : 2  
absents : 0

L'an deux mille vingt deux  
et le 13 avril à 20h,  
sous la présidence de Gérard GENTIT

Étaient présents :

Mmes Marie-Thérèse BALANCHE – Martine GICQUEL - Elena  
BOISSON – Claudine BOURGEOIS  
MM Gérard GENTIT - Stéphane BRISBARD – Hervé CAGNON - Pascal  
CHARDON - Mr Jean Louis CHOPARD

Date de convocation :  
30/03/2022

Procurations données :

Date d'affichage :  
15/04/2022

Absent :

Absents excusés : Mme Mélanie BRISBARD et Mr David AUBRY  
Mr Stéphane BRISBARD a été nommé secrétaire

Delibération n° 13-2022  
Publicité Procès Verbal

*Vu le décret n°2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements*

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les modalités du décret n°2021-1310 portant sur la réforme des règles de publicités applicable au 1<sup>er</sup> juillet 2022.

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le mode de publicité des procès-verbaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil, décide :

- Effectuer la publicité des procès-verbaux sur le site internet de la commune et sur le panneau d'affichage de la mairie.

Résultat du vote  
-Pour : 9  
-Contre : 0  
-Abstentions : 0

Fait et délibéré le 13 avril 2022

Ont signé au registre tous les membres présents  
Pour extrait conforme

Le maire,  
Gérard GENTIT

